

> Atelier 9

Les conditions matérielles de participation

En quelques tweets

#osezparticiper « Ce que l'on appelle la participation, ne marchera pas sans l'action collective sur un territoire. Il faut qu'un événement devienne un début d'une histoire, exemple de prise de pouvoir, de prise d'espace, il faut qu'il crée de l'utopie dans la générosité » **@Yvan Detraz**, artiste-architecte.

#osezparticiper « La participation ne s'apprend pas, elle se pratique autour d'une table qui permette de publiciser l'espace. La participation n'est qu'une étape, mais l'objectif est l'émancipation » **@Eric Troussicot**, commissaire d'expositions, scénographe.

#osezparticiper « On sent l'urgence de la démocratie réelle face à la difficulté de tout réinventer et face à la volonté des citoyens de participer et d'éclater les cadres existants » **@Patricia Kajnai**, mouvement « Réelle démocratie ».

#osezparticiper « J'essaie de comprendre pourquoi il y a si peu de gens qui se déplacent à une réunion. Souvent, personne ne vient, même si on a organisé une rencontre où on a mis en place tous les ingrédients. Plus tard j'ai compris que cela arrive quand on ne traite pas de sujets qui concernent les gens au quotidien » **@Yannick Henry**, élu.

#osezparticiper « Venir avec un objectif d'écoute est déjà un objectif. Mais il faut que derrière il y ait une capacité de réponse. Sinon les gens diront qu'ils ont été écoutés, mais pas entendus » **@Alain Sartori**, chargé de mission « participation ».

#osezparticiper « Alors quels sont les leviers d'après vous, parce qu'il faut que je rapporte, je vous préviens que je ne sais pas le faire ».

@Nadezhda Larina,

doctorante en science politique

(Centre Emile Durkheim, Université Bordeaux-2)

> Atelier animé par

Claire Grygiel (Pays et Quartiers d'Aquitaine)

et **Dominique Lestynek** (C2D de l'agglomération bordelaise)



Enjeux du débat

Comment faire venir les publics ? Comment leur donner envie de rester ? Et de revenir ? Quels sont ces « détails » qui comptent ? A quelles conditions l'attention aux aspects matériels (choix des lieux, disposition, prise en charge, modalités d'animation...) permet-elle de transformer la portée de la participation ?

Les conditions matérielles semblent pouvoir jouer un rôle déterminant quant à la participation, en particulier quand on se pose la question des publics absents.

D'abord on peut limiter les contraintes pour rendre plus facile, voire, parfois, possible, la participation. Qu'il s'agisse de garde d'enfants ou de personnes dépendantes, de frais de transport... un certain nombre de contraintes rend plus compliquée la participation.

Toutefois, il s'agit là de prendre en charge des contraintes individuelles qui feraient frein à la participation. D'autres obstacles peuvent davantage être liés aux représentations communes : celles d'une distance entre l'implication personnelle et les espaces de débat public. L'attention aux conditions matérielles pourrait elle aider à lutter contre ces freins ? Le choix du lieu, les endroits ou les moyens de diffuser une invitation... sont autant de détails qui peuvent faire la différence et rendre accessible un espace de participation.

La question des conditions matérielles se pose aussi une fois que le cap de venir est franchi. La disposition de la salle en cas de réunion qui instaure ou pas une frontière entre ceux qui conduisent et ceux qui participent est une illustration parmi d'autres de l'impact des conditions matérielles sur la participation. Quels sont ces « détails » qui peuvent compter ? Comment un architecte scénographe (**Eric Troussicot**) a pu mobiliser ses compétences en la matière pour mener à bien un exercice participatif ? En miroir, comment un praticien de la participation (**Pascal Jarry**, responsable de la mission jeunesse à la Ville de Toulouse) tient compte de ces détails ?

Car au-delà, c'est bien la question du sens de la participation qui se pose dans les conditions matérielles. Le rapport passionné à la question de l'indemnisation voire de la rémunération des participants (oscillant entre interrogation sur l'intérêt à agir et reconnaissance d'une légitimité de l'expertise citoyenne) montre bien que derrière cette question matérielle se logent des débats cruciaux sur l'enjeu de la participation.



Pistes issues de l'atelier

> Les freins

- Langue - non-compréhension du jargon professionnel et technique par le public non-initié, non-capacité des intervenants d'exposer clairement le sujet, ainsi que manque de codes culturels.
- Qualité ou non-qualité de l'animateur - capacité d'animer, d'entretenir l'attention et d'éviter les bagarres...
- Organisation d'une rencontre avec des publics dans un lieu institutionnel.
- Mille-feuille d'institutions qui communiquent chacune dans leur coin - faire l'effort de rapprocher les thématiques.
- Manque de la médiation - il faut expliquer pourquoi on lance une médiation, expliquer aux gens quel intérêt ils peuvent avoir à participer, sur quelles décisions leur participation peut influencer.
- Divergences des intérêts des institutions et des habitants - il faut partir de ce qu'on a en commun pour aller vers les choses plus particulières.
- Manque de reconnaissance de la part des institutionnels envers les habitants qui participent.

> Les leviers et propositions

- Avoir un travail de co-construction en amont : organiser des ateliers de travail entre les réunions d'information.
- Partir de ce qui existe déjà, ne pas recréer de nouvelles instances.
- Savoir le type de participation que l'on souhaite organiser : simple information ou co-production ?
- S'appuyer sur la presse locale pour informer sur les réunions de concertation.
- Aller vers les gens, faire venir les gens dans les lieux qu'ils connaissent.
- Trouver des nouveaux lieux (cafés, péniches, galères), organiser des dégustations.
- Identifier des contraintes des publics (enfants, horaires, durée, transport).
- Faire en sorte que le sujet intéresse les gens.
- Médiatiser la participation (quel intérêt pour les citoyens).
- S'appuyer aux réseaux associatifs locaux.
- Trouver des personnes-relais (centres sociaux, associations) qui aient de la légitimité.
- Accepter qu'il puisse y avoir débat sur le sujet abordé.
- Etre en capacité d'apporter des réponses aux problèmes soulevés.
- Ecoute : capacité de la collectivité de repérer des initiatives et de les accompagner, jusqu'aux projets de co-construction.
- Avoir des retours sur la concertation.
- Informer des gens de la suite et de l'issue de la concertation.
- Pertinence à capitaliser, car c'est un champ récent de l'action publique.